

COMPTE-RENDU

CSE avril 2023



Avec le conflit sur la réforme des retraites, les instances représentatives du personnel ont été fortement perturbées et de nombreuses réunions ont été décalées.

Cependant, cela n'a pas empêché l'entreprise de continuer ses réorganisations sur la zone de production Atlantique.

Les sujets présentés dans ce journal l'illustrent parfaitement.

PAI DE VIERZON

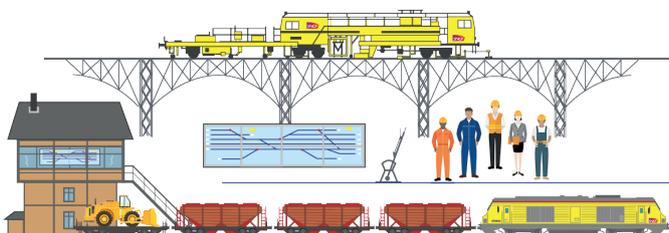
La Direction de l'EIC Centre Limousin a reçu les OS le 3 avril 2023 dans le cadre d'une CSP (concertation spécifique de projet) en vue de la mise en exploitation du PAI (poste d'aiguillage informatisé) de Vierzon en 2027.

L'ambition de la direction est de faire du PAI de Vierzon

« l'appartement témoin » de l'EIC Centre Limousin avec en ligne de mire :

- Une qualité de vie au travail exemplaire ;
- Une vitrine de la numérisation ;
- Une opportunité de faire évoluer nos métiers.

Le PAI de Vierzon sera un poste de technologie « MISTRAL NG ». Il se substituera aux six postes du complexe de Vierzon et au poste de Lamotte-Beuvron. Le coût du projet est de 162 M€, financé à 100 % par SNCF Réseau.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Le planning :

- **2023** : travaux de refonte du plan de voie de Vierzon côté Nord ;
- **2024** : travaux de refonte du plan de voie de Vierzon côté Sud ;
- **1^{er} trimestre 2025** : livraison du bâtiment ;
- **1^{er} trimestre 2026** : livraison du simulateur SMILE (simulateur Mistral évolutif) ;
- **Printemps 2027** : mise en exploitation de la zone de Vierzon ;
- **Fin 2027** : mise en exploitation de la zone de Lamotte-Beuvron.

- Le bâtiment sera partagé entre l'EIC Centre Limousin et l'Infrapôle Centre. Il sera écologique (variateurs pour la luminosité, pompe à chaleur avec récupération d'énergie, bornes électriques sur certains parkings...) et inclusif (bâtiment aux normes PSH [personne en situation de handicap] et mixte).
- Le rez-de-chaussée sera à dominante technique (local graisseur, local SE, locaux techniques).
- L'étage sera dédié à l'exploitation avec vue sur les voies, l'encadrement et la formation.
- L'exploitation du poste se fera sur un poste Mistral nouvelle génération incluant de nouvelles fonctionnalités telles que la programmation, FGPT (fonction gestion des protections travaux), l'automatisation des annonces sonores et la reconfiguration dynamique des deux secteurs de circulation.
- Il sera doté d'un simulateur SMILE et d'un point de STEM (surveillance des trains en marche) vidéo installé à proximité du tunnel de l'alouette.

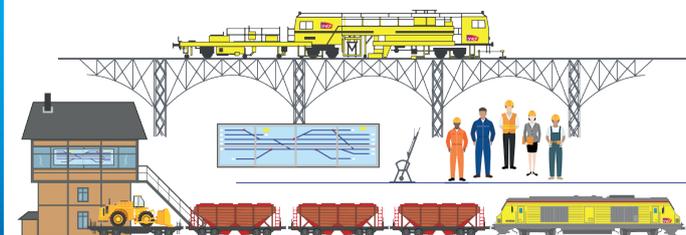
Pour atteindre les objectifs de mise en exploitation, l'entreprise a défini quatre lots :

Le lot 1

Concerne l'accompagnement du changement et les interfaces.

Son but est de piloter le projet, de gérer les interfaces externes et internes, d'anticiper et gérer la transformation au sein de l'EIC, de communiquer en interne sur le projet, d'accompagner et associer largement, de contribuer à la transformation des métiers, des parcours et à l'évolution de l'organisation de l'UO, et de construire une trajectoire des effectifs et des compétences à l'échelle de l'établissement. Concernant ce dernier point, l'étude de pesage et de dimensionnement pour chaque poste est en cours avec la DGEX (Direction Gestion Exploitation).

Les postes seront classe 4 et/ou 5 et classe 6 (cette information nous sera fournie lors de la prochaine CSP le 15 mai 2023). Il n'y aura pas de VAE pour un passage de la classe 4 à la classe 5 ; cependant, l'ouverture de l'examen CTRC a été effectuée.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Le lot 2

Se rapporte à l'accompagnement des mobilités et le développement des compétences.

C'est-à-dire qu'il met en œuvre la trajectoire de l'emploi et des compétences, et il anticipe les transitions professionnelles tout en dialoguant en transparence avec les salariés.

Le lot 3

Vise à produire en sécurité pendant les travaux.

Le but est de garantir les savoir-faire liés aux procédures travaux des AC et aiguilleurs avec un accompagnement des utilisateurs sur les consignes travaux, prévoir une gestion de crise, préparer/suivre les consignes et se préparer à la mise en exploitation.

Le lot 4

A pour objectif de réussir la mise en exploitation.

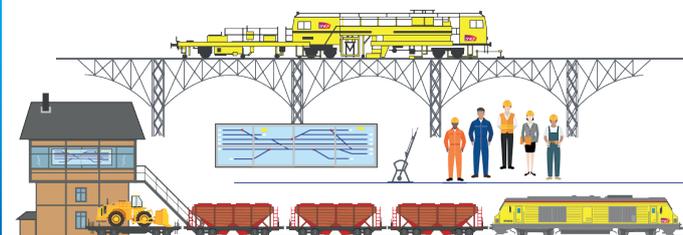
Afin de garantir la performance et la sécurité, et de poursuivre l'accompagnement jusqu'à atteinte de la situation cible, différents thèmes sont étudiés tels que les conditions de travail, les consignes et supports métiers, le simulateur SMILE au plus proche des besoins, les nouveaux métiers en lien avec les nouveaux outils (Mistral NG, FGPT, Groix, Fichier 2000, SI Travaux). Le CCL sera le pivot et l'acteur central du complexe.



La prochaine CSP aura lieu le 15 mai 2023, puis tous les 3 mois en fonction de l'avancement des travaux.
Un REX sera effectué un an après la mise en place du PAI.
Une analyse concernant les RPS (risques psycho-sociaux) pouvant prendre plusieurs formes (DIAG RPS, questionnaire Forms...) sera faite avant et après la mise en place.
Concernant l'exploitation des VS (voie de service), une information nous sera fournie lors d'une prochaine CSP.

L'UNSA-Ferroviaire a demandé à participer à différents chantiers lors des CSP : formation, bâtiment, organisation du temps de travail, REX, accompagnement des agents...

Si vous désirez plus d'informations sur ce dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un de vos représentants du personnel UNSA-Ferroviaire (vous pouvez également contacter Régine DREANO, Mickaël AVRIL ou Solange GARRIGUES).



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



3^e vague

« Maintenir Demain »

La SA SNCF Réseau et la ZPA poursuivent le déploiement du projet « Maintenir Demain » en voulant le décliner sur les Infrapôles Midi-Pyrénées et Aquitaine.

L'UNSA-Ferroviaire est toujours opposée à cette réorganisation et déplore le peu d'attention accordée au contre-projet qu'elle a proposé. De plus, les retours transmis par les agents des établissements déjà impactés par « Maintenir Demain » sont bien loin du tableau idyllique dépeint par le REX réalisé sur les établissements pilotes.

Notre opposition à « Maintenir Demain » porte, depuis le départ, essentiellement sur les points suivants :

- L'emploi ;
- Les parcours professionnels ;
- L'avenir ;
- Le sens ;
- Le management ;
- La sécurité technique ;
- Le social ;
- La réglementation.



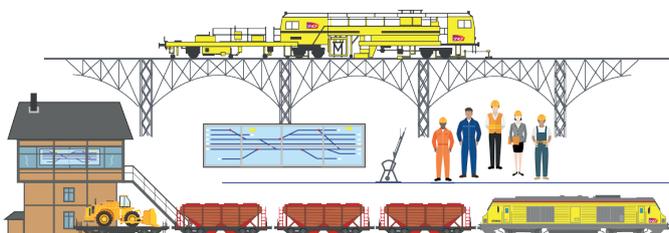
Les données présentées aux élus dans le dossier produit par la ZPA pour ces deux établissements dans le cadre de la réunion d'information en vue d'une consultation n'ont pas été de nature à rassurer notre délégation. L'absence d'information sur la future répartition des effectifs, les inquiétudes légitimes

sur la problématique des futurs locaux ainsi que le manque de renseignements sur la répartition de la charge de travail

ne sont que quelques-uns des points qui inquiètent notre délégation.

Dans ces conditions, l'ensemble des organisations syndicales ont décidé de voter une résolution afin de faire appel à un cabinet d'expertise, pour les aider en vue de la consultation de ce dossier.

Les représentants du personnel considèrent que les évolutions présentées dans ce projet, 3^e vague de déploiement de « Maintenir Demain », vont apporter des modifications importantes à l'organisation du travail, à la sécurité ferroviaire et du personnel, avec des impacts forts sur les conditions de réalisation des activités de travail et les risques professionnels.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Nominations pour les CASI

sur le périmètre de la ZPA :

Les CASI ont été créés du fait de la transformation de la SNCF en cinq sociétés anonymes. Ils ont été mis en place à la suite d'un accord entre les OS et l'entreprise pour traiter de la gestion des activités sociales et culturelles (ASC).

Les agents sont répartis sur les CASI selon leur lieu principal d'affectation (LPA) et non leur domicile.

Dans le cadre de l'accord de mise en place et de gestion des CASI, voici la liste de vos représentants UNSA-Ferroviaire dans les différentes instances :

■ CASI RENNES

Benoit JEGO (IP Bretagne)

■ CASI NANTES

Jean-François AGULLO (IP PDL)
Virginie RENAUDIN (IP PDL)

■ CASI TOURS

Régine DREANO (EIC CL)
Laurent MAROIS (IP Centre)

■ CASI BORDEAUX

Jean-Paul ARAUJO (EIC APC)
Yann DUREAU (IP Aquitaine)

■ CASI LIMOGES

Yannick CANTEGREL (EIC CL)

■ CASI TOULOUSE

Romain BOYER (EIC MDY)
Patrick LE (IP MDY)

Contactez-moi(s) !

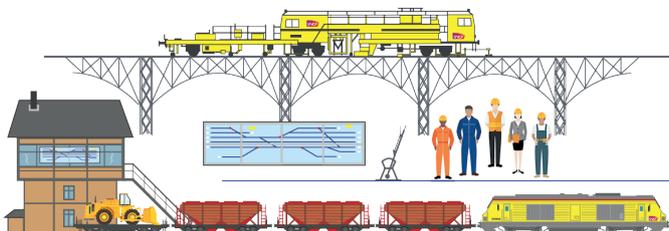


La newsletter, c'est :

- ▶ de l'information ferroviaire
- ▶ un magazine mensuel
- ▶ l'actualité revendicative



Ne cherchez plus
l'information,
laissez-la venir à vous !



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



**CSE RÉSEAU
ZPA**

*À vos côtés,
toute l'année !*



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Nom	Prénom	Mail	Tél	Nom	Prénom	Mail	Tél
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Lecuyer	Mickael	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Jégo	Benoit	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Cantegrel	Yannick	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Renaudin	Virginie	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Araujo	Jean-Paul	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Agullo	Jean-François	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA Ferroviaire							
Vallade	Pierre-Henri	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

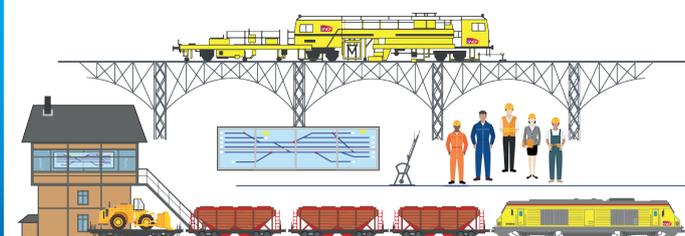
- POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : vallade.ph@unsa-ferroviaire.org
- RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : sos.harcelement.zpa@gmail.com
- POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

*À vos côtés,
toute l'année !*

J'ADHÈRE À L'UNSA

<small>NOM</small>	<small>PRÉNOM</small>
<small>NOM DE LA SA SNCF OU DE L'ENTREPRISE PRIVÉE</small>	
<small>ADRESSE PROFESSIONNELLE</small>	
<small>COLLÈGE</small>	
<small>TELEPHONE</small>	<small>MAIL</small>

UNSA-FERROVIAIRE



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org